

OUI je soutiens la Fondation KEPHAS



JE VOUS ADRESSE UN DON LIBRE DE :€

- Je souhaite que mon don soit déductible de mon Impôt sur le Revenu (IR).
(réduction de 66 % du montant du don.)
- Je souhaite que mon don soit déductible de mon Impôt sur la Fortune Immobilière (IFI).
(réduction de 75 % du montant du don.)
- Je fais mon don en ligne sur : don.fondationkephas.fr
- J'adresse mon chèque à l'ordre de : Fondation KEPHAS - 5, rue Macdonald - 18000 Bourges
- Je fais un virement bancaire : IBAN FR76 3006 6102 4100 0106 7193 225 / BIC : CMCIFRPP
(NB : le compte bancaire de la Fondation Kephas est enregistré légalement comme un sous-compte de la Fondation pour l'école, notre fondation abritante. Votre banque peut donc vous le signaler au moment de la vérification réglementaire lors du virement.)
- Je souhaite que mon don puisse servir au financement de l'établissement scolaire suivant :
.....

Sous réserve que ce dernier adresse à la Fondation un dossier complet de demande d'aide qui sera étudié par celle-ci.

Faites part de votre don par courriel à contact@fondationkephas.fr
en précisant vos coordonnées complètes pour recevoir votre reçu fiscal.

Document à remplir et à renvoyer à :
Fondation KEPHAS c/o Fraternité Saint-Pierre - 5, rue Macdonald, 18000 Bourges

Nom
Prénom
Adresse
.....
Code postal Ville

Je souhaite recevoir mon reçu fiscal par mail
.....@.....

Quelques écoles soutenues par la Fondation KEPHAS :



Ces informations sont nécessaires au traitement de votre don. Conformément à la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations vous concernant en écrivant à la Fondation pour l'école. Par notre intermédiaire, vous pouvez être amené(e) à recevoir des propositions d'autres organismes. Si vous ne le souhaitez pas, vous pouvez cocher la case ci-contre :

FONDATION KEPHAS

c/o FSSP - 5, rue Macdonald - 18000 Bourges - 02 48 67 01 44 - contact@fondationkephas.fr

**DONS
HABILITÉS
IFI**



Chers bienfaiteurs,

Grâce à votre soutien, notre Fondation continue d'aider financièrement la trentaine d'écoles de son réseau.

En dix ans, 3,3 millions d'euros ont ainsi été versés, issus pour moitié de dons et pour moitié de legs. Toute personne souhaitant se renseigner sur un legs, une assurance-vie ou une donation peut nous contacter : un tel soutien peut réellement transformer une école.

Le contexte reste exigeant : la hausse des demandes d'inscription se heurte à des capacités d'accueil limitées et à des contraintes de gestion croissantes. Grâce à l'engagement de nos partenaires et de nos équipes, nous poursuivons notre mission au service des familles.

Confiants dans la Providence, nous vous remercions sincèrement, chers bienfaiteurs, pour l'aide que vous pourrez apporter cette année afin de soutenir l'éducation chrétienne des enfants.

Abbé Louis Le Morvan
Président de la Fondation Kephas

fondationkephas.fr



DES ÉCOLES VRAIMENT LIBRES



Trop de jeunes sortent de l'école sans maîtriser les savoirs fondamentaux (calcul, orthographe, lecture) qui leur seraient nécessaires pour réussir.

Face à ce constat, les parents cherchent des écoles qui puissent transmettre à leurs enfants **une instruction cohérente avec l'éducation reçue à la maison, qui structure leur intelligence et les prépare à devenir des adultes formés, équilibrés et cultivés.**

La Fondation KEPHAS considère donc que les écoles doivent être libres de choisir leurs professeurs et leurs programmes pédagogiques pour offrir le meilleur aux enfants, quitte à renoncer au soutien financier direct de l'État...

LA LIBERTÉ A UN PRIX

Pour **rester accessibles au plus grand nombre**, les scolarités ne couvrent qu'une partie des coûts de fonctionnement des écoles.

Le soutien de bienfaiteurs et de mécènes est donc indispensable pour permettre à celles-ci de vivre au quotidien pour payer les salaires, les fournitures, les loyers et les charges, mais aussi et surtout s'équiper et assurer la pérennité de l'école : équipements sportifs, aménagement des classes au fur et à mesure du développement de l'établissement.



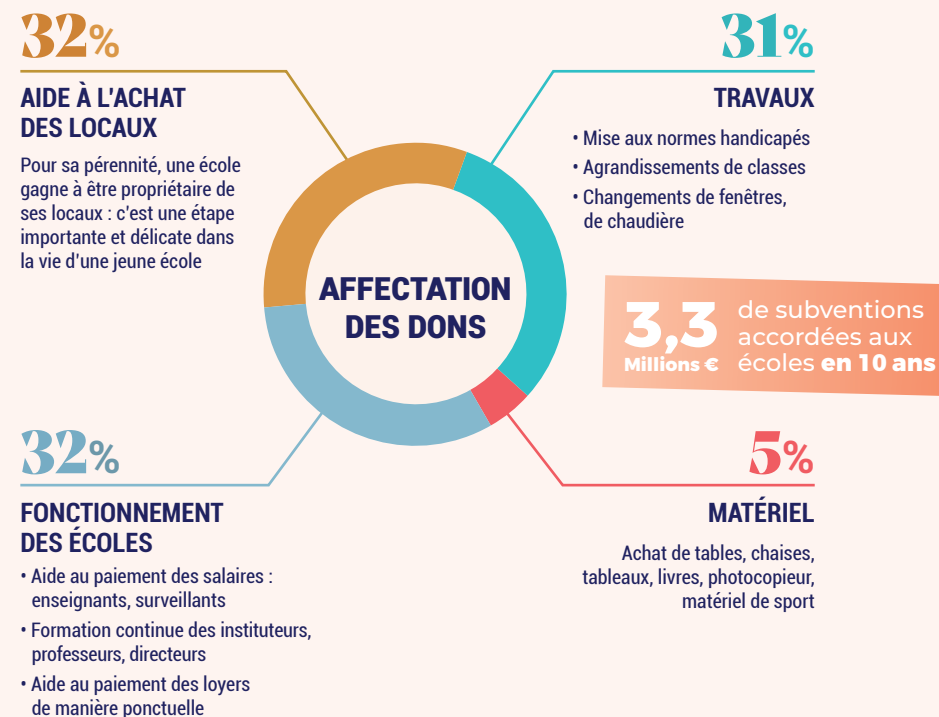
30 ÉCOLES SOUTENUES



La Fondation KEPHAS soutient **16 écoles primaires et 14 collèges et lycées**. Elle est **abritée** par la Fondation pour l'école, reconnue d'utilité publique. Elle accompagne **la création et le développement d'écoles indépendantes et catholiques**, dans lesquelles des prêtres de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pierre assurent le supériorat ou l'aumônerie.

À QUOI SERT VOTRE DON ?

Votre don permet de soutenir les projets de développement ou d'équipement des écoles soutenues par la Fondation KEPHAS, d'ouvrir de nouvelles écoles pour répondre à la demande.



DES PROJETS AMBITIEUX

> À TOURS

En 2025, **14 000€** ont été investis pour la restauration des toitures des nouveaux bâtiments de l'école Carlo Acutis.

> À SÉES

En 2025, une participation de **10 000€** a été attribuée pour des chantiers de réfection des abords de l'école et de mises aux normes électriques de l'Institut Croix-des-Vents.

> À ANNECY

En 2025, **4 200€** investis pour louer de modules préfabriqués et faire des travaux d'emménagement dans les classes de l'école Sainte-Cécile.